

SIVOM De l'ENTRE DEUX MERS

RPQS



Extrait du RPQS 2016

2016

TERRITOIRE

5007 habitants desservis
2556 abonnés
2556 installations d'ANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du **SIVOM de l'ENTRE DEUX MERS** est établi pour les communes : CAUMONT, CAZAUGITAT, CLEYRAC, COURS-DE-MONSEGUR, COUTURES, DIEULIVOL, LANDERROUET-SUR-SEGUR, LE PUY, MESTERRIEUX, MONSEGUR, NEUFFONS, ROQUEBRUNE, SAINT-FERME, SAINT-MARTIN-DU-PUY, SAINT-SULPICE-DE-GUILLERAGUES, SAINT-VIVIEN-DE-MONSEGUR, SAINTE-GEMME, SOUSSAC, TAILLECAVAT



Le service public d'assainissement non collectif dessert **5007 habitants**, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de **6 710**.

EXPLOITATION

Service exploité en régie avec prestations de service pour la facturation

Le fonctionnement du SPANC est assuré en régie pour la partie contrôle des installations du syndicat et en prestation de service pour la facturation. Cette prestation est assurée par Suez Environnement.



COMPETENCES

Contrôle des installations d'ANC

Le territoire du service compte **2556 installations d'ANC**. D'un point de vue statutaire, le Syndicat assure le contrôle des installations d'ANC. Une délibération du 08/06/2015 modifie les statuts, notamment en ANC.

CONFORMITE

29.6 % de taux de conformité sur le territoire

Le taux de conformité est d'environ 29.6 % sur l'ensemble du SIVOM.

PRIX

50 € pour le contrôle des installations ANC existantes

Tarif du contrôle des installations neuves 80 € TTC
Tarif du contrôle des installations existantes 50 € TTC
Tarif dans le cadre d'une vente 50 € TTC
Tarif de vérification du bon fonctionnement et entretien 78 € TTC

Tarifs facturation : 13 € TTC/6 ans (Suez Environnement)

TRANSPARENCE

www.services.eaufrance.fr

Les données du service, tarifs et performance, sont mises en ligne sur l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement.